

INFORMATIONS SANITAIRES

23 juin 1995

Vol. 8 - N° 22

Sommaire

Fièvre aphteuse en Russie	61
Encéphalopathie spongiforme bovine au Portugal	62
Stomatite vésiculeuse aux Etats-Unis d'Amérique	62
Fièvre aphteuse dans le sud de la Malaysia péninsulaire	65

FIÈVRE APHTEUSE EN RUSSIE

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 19 juin 1995 du Docteur V.M. Avilov, chef des Services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Moscou :

S. R. - 1

Date de la première constatation de la maladie : 14 juin 1995.

Nombre de foyers distincts à ce jour : un (1).

Identification géographique du foyer : circonscription de Luberetskiy, région de Moscou.

Détails relatifs au foyer :

N°	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
1	sui	5 800	290	80	...	0

Diagnostic :

A. Nature de l'agent en cause : virus de type O.

B. Commentaires relatifs au diagnostic : le diagnostic clinique a été confirmé en laboratoire (Institut national de protection animale de Vladimir) par examens anatomo-pathologiques, épreuve de fixation du complément et isolement du virus.

Mesures de prophylaxie adoptées à ce jour : abattage sanitaire avec incinération des carcasses ; mise en interdit du foyer ; vaccination des animaux de la région de Moscou ; interdiction des transports d'animaux et de produits d'origine animale à partir de la région de Moscou.

*
* *

ENCÉPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE AU PORTUGAL

Synthèse du texte de deux télécopies reçues les 19 et 20 juin 1995 du Docteur J.M. Machado Gouveia, directeur général de l'élevage, ministère de l'agriculture, Lisbonne :

S. R. - 1

Date de la première constatation de la maladie : 20 mars 1995.

Nombre de foyers distincts à ce jour : deux (2).

Identification géographique des foyers : dans le nord du pays :

5/95. Salselas - Macedo de Cavaleiros, zone d'intervention sanitaire de Bragança, région de Trás os Montes

6/95. Xisto - Viatodos - Barcelos, zone d'intervention sanitaire de Braga, région de l'Entre Douro e Minho.

Détails relatifs aux foyers :

N°	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
5/95	bov	96	1	0	1	0
6/95	bov	40	1	0	1	0

Commentaires concernant l'effectif atteint :

- Foyer n° 5/95 : vache âgée de 5 ans, née au Portugal.
- Foyer n° 6/95 : vache âgée de 9 ans, achetée en Europe.

Commentaires relatifs au diagnostic : confirmation histopathologique le 29 mai 1995.

Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie : des recherches sont en cours pour déterminer le mode de contamination.

Mesures de prophylaxie adoptées à ce jour : mise en interdit des élevages atteints et contrôle des déplacements d'animaux ; abattage et destruction par incinération des animaux malades. Lors de l'abattage des animaux restants, l'encéphale, le thymus, la moelle épinière, les amygdale, la rate et les intestins seront systématiquement détruits.

*
* *

STOMATITE VÉSICULEUSE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Synthèse du texte de trois télécopies reçues les 21, 22 et 23 juin 1995 du Docteur L.J. King, administrateur adjoint du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire, ministère de l'agriculture, Washington :

S. R. - 2 N° 3

Date finale de la période du rapport précédent : 13 juin 1995 (voir *Informations sanitaires*, 8 [21], 60).

Date finale de la période du présent rapport : 22 juin 1995.

Date présumée de l'infection primaire : 29 avril 1995.

Nombre de foyers distincts à ce jour : trente-sept (37).

Commentaires concernant la notion de foyer : la définition de certains termes a été revue depuis les précédents rapports :

1. **Enquête** : inspection d'un élevage dont un ou plusieurs animaux présentent des signes cliniques ou des lésions évoquant la stomatite vésiculeuse.
2. **Négative** : enquête pour laquelle tous les résultats des épreuves de laboratoire pour la recherche de la stomatite vésiculeuse fournissent des résultats négatifs.
3. **Positive** : enquête pour laquelle les résultats des épreuves de laboratoire pour la recherche de la stomatite vésiculeuse sont positifs (épreuve de fixation du complément et/ou isolement du virus) chez un animal présentant des signes cliniques évoquant la stomatite vésiculeuse.

Cette redéfinition des termes a été motivée par les raisons suivantes : nous pensons qu'au début, dans un foyer, il est nécessaire de confirmer la maladie par isolement du virus, mais, une fois confirmée, les signes cliniques et une sérologie positive peuvent parfaitement permettre d'identifier les cas positifs. Ceci explique l'augmentation apparemment importante du nombre total d'élevages atteints, qui est passé de 2 dans le rapport précédent à 37 dans celui-ci.

Identification géographique des nouveaux foyers : Etat du Nouveau Mexique :

- 3/95. Las Cruces, comté de Dona Ana
- 4/95. Pinos Altos, comté de Grant
- 5-6/95. Cliff, comté de Grant
- 7/95. Glenwood, comté de Catron
- 8/95. Mesilla, comté de Dona Ana
- 9/95. Glenwood, comté de Catron
- 10/95. Silve City, comté de Grant
- 11/95. Bosque Farms, comté de Valencia
- 12-13/95. Los Lunas, comté de Valencia
- 14/95. Belen, comté de Valencia
- 15/95. Los Lunas, comté de Valencia
- 16/95. Albuquerque, comté de Bernalillo
- 17/95. Bosque Farms, comté de Valencia
- 18/95. Belen, comté de Valencia
- 19/95. Peralta, comté de Valencia
- 20/95. Los Lunas, comté de Valencia
- 21/95. Albuquerque, comté de Bernalillo
- 22/95. Los Lunas, comté de Valencia
- 23/95. Thoreau, comté de McKinley
- 24/95. Los Lunas, comté de Valencia
- 25/95. Ponderosa, comté de Sandoval
- 26-27/95. Belen, comté de Valencia
- 28-29/95. Bosque Farms, comté de Valencia
- 30/95. Socorro, comté de Socorro
- 31-32/95. Lemitar, comté de Socorro
- 33/95. Albuquerque, comté de Bernalillo
- 34/95. Corrales, comté de Sandoval
- 35/95. Belen, comté de Valencia
- 36/95. Isleta, comté de Bernalillo
- 37/95. Bosque Farms, comté de Valencia.

Détails relatifs aux nouveaux foyers :

N°	Espèce	Nbre d'animaux présents dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
3/95	equ	17	6	0	0	0
	bov	31	0	0	0	0
	sui	1	0	0	0	0
	cap	7	0	0	0	0
4/95	equ	3	1	0	0	0
5/95	equ	3	2	0	0	0
	cap	4	0	0	0	0
6/95	equ	4	0	0	0	0
	bov	130	0	0	0	0

N°	Espèce	Nbre d'animaux présents dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
7/95	equ	8	3	0	0	0
8/95	equ	4	3	0	0	0
9/95	equ bov	4 300	2 0	0 0	0 0	0 0
10/95	equ	1	1	0	0	0
11/95	equ cap ovi	9 4 1	3 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0
12/95	equ	1	1	0	0	0
13/95	equ	9	4	0	0	0
14/95	equ	2	2	0	0	0
15/95	equ	4	2	0	0	0
16/95	equ ovi	2 4	1 0	0 0	0 0	0 0
17/95	equ	4	1	0	0	0
18/95	equ	2	1	0	0	0
19/95	equ bov	2 15	2 0	0 0	0 0	0 0
20/95	equ	5	4	0	0	0
21/95	equ	18	4	0	0	0
22/95	equ	2	2	0	0	0
23/95	equ	1	1	0	0	0
24/95	equ	4	2	0	0	0
25/95	equ	3	3	0	0	0
26/95	bov equ	60 4	1 0	0 0	0 0	0 0
27/95	bov	3	3	0	0	0
28/95	equ	12	30	0	0	0
29/95	equ	4	1	0	0	0
30/95	equ	3	1	0	0	0
31/95	equ	150	6	0	0	0
32/95	equ	4	2	0	0	0
33/95	equ	1	1	0	0	0
34/95	equ	5	5	0	0	0
35/95	equ	4	3	0	0	0
36/95	equ	1	1	0	0	0
37/95	equ	3	2	0	0	0

Commentaires concernant ce tableau :

Les cas dans les foyers n° 3/95 à 15/95 ont été classés comme suspects au cours de la période couverte par le rapport précédent, et ont été reclassés comme positifs dans le présent rapport. Il n'y a pas eu de nouveaux cas dans ces foyers au cours de la période couverte par le présent rapport.

Les cas des foyers n° 16/95 à 37/95 sont de nouveaux cas, apparus au cours de la période couverte par le présent rapport.

Commentaires concernant l'effectif atteint : dans les 25 premiers foyers, à ce jour, seuls des chevaux se sont avérés infectés. En revanche, dans le foyer n° 26/95, unité d'élevage comptant 30 paires vache-veau, l'animal atteint est une velle non sevrée âgée de 5 mois présentant des lésions buccales. Le foyer n° 27/95 concerne trois vaches laitières. Le foyer n° 31/95 est un établissement d'entraînement.

Diagnostic :

A. Nature de l'agent en cause : virus de type New Jersey.

B. Commentaires relatifs au diagnostic : à ce jour, 105 exploitations ont fait l'objet d'une enquête :

- 37 sont considérées comme infectées ;
- 30 sont considérées comme indemnes ;
- pour 38 d'entre elles, les résultats ne sont pas encore connus.

Le virus a été isolé dans deux nouveaux élevages de chevaux (foyers n° 21/95 et 31/95). L'isolement du virus chez la velle (foyer n° 26/95) a été suivi par une observation au microscope électronique et des épreuves de fixation du complément. Le diagnostic du foyer n° 27/95 est clinique et sérologique.

Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie : aucun lien avec des déplacements d'animaux n'apparaît à ce jour. En revanche, les conditions écologiques sont favorables à la reproduction des simulies (*Simulium* sp.). L'activité des moucheron a pu être notablement réduite par leur élimination autour des chevaux et grâce à des nébulisations aériennes autour des élevages concernés. La capture d'insectes piqueurs pour isolement du virus est en cours.

Mesures de prophylaxie adoptées au cours de la période objet du présent rapport : les mesures de lutte décrites dans les précédents rapports sont toujours en vigueur.

- Passé un délai d'au moins 30 jours après cicatrisation des lésions, on procède à la levée des mesures d'interdiction s'appliquant à chaque élevage atteint.
- Lorsque l'enquête s'est révélée négative, la levée des mesures d'interdiction intervient dès la connaissance des résultats des épreuves de laboratoire.
- Les élevages libérés mais inclus dans une zone de protection (définie dans le dernier rapport), sont soumis aux mesures de restriction imposées dans cette zone.

*
* *

FIÈVRE APHTEUSE DANS LE SUD DE LA MALAYSIA PÉNINSULAIRE

Synthèse du texte de deux télécopies reçues les 22 et 23 juin 1995 du Docteur A.M. Babjee, Délégué de la Malaysia auprès de l'OIE, Kuala Lumpur :

S. R. - 1

Nature du diagnostic : clinique.

Date de la première constatation de la maladie : 4 juin 1995.

Date présumée de l'infection primaire : 31 mai 1995.

Nombre de foyers distincts à ce jour : sept (7).

Identification géographique des foyers :

1. Jelebu (3° 00' N - 102° 05' E), Etat de Negeri Sembilan
2. Rembau (2° 30' N - 102° 10' E), Etat de Negeri Sembilan
3. Jempol (2° 58' N - 102° 27' E), Etat de Negeri Sembilan
4. Tampin (2° 30' N - 102° 15' E), Etat de Negeri Sembilan
5. Muar (2° 04' N - 102° 40' E), Etat de Johor
6. Batu Pahat (1° 56' N - 102° 54' E), Etat de Johore
7. Alor Gajah (2° 29' N - 102° 12' E), Etat de Malacca.

Détails relatifs aux foyers :

N°	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
1	bov	17	2	0	0	0
2	bov	116	12	0	0	0
3	bov	43	3	0	0	0
4	bov	22	3	0	0	0
5	bov	10	1	0	0	0
6	bov	10	1	0	0	0
7	bov	5	1	0	0	0

Commentaires concernant l'effectif atteint : les animaux atteints n'étaient pas vaccinés et sont disséminés.

Mesures de prophylaxie adoptées à ce jour : isolement des animaux malades, désinfection, restriction des déplacements d'animaux à partir des zones infectées, intensification de la vaccination et de la surveillance.

Note du Bureau central : d'autres foyers sont signalés dans des Etats de Malaysia péninsulaire déjà infectés ; ils n'ont pas été rapportés ici.

*
* *

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.